



Nouveautés pour l'année 2017-2018 concernant notamment le certificat médical
Pour le renouvellement de licence (reprise d'une licence FFBB, d'une saison à l'autre, que celle-ci soit effectuée au sein du même club ou dans le cadre d'une mutation pour le compte d'un autre club), le certificat médical est valable 3 saisons sportives consécutives, sous réserve des réponses apportées à un questionnaire médical.

Renouvellement :

1. Demande de licence à compléter précisément (bien compléter toutes les cases). L'adresse mail est désormais obligatoire, la partie assurance également (très peu de compagnies d'assurances privées couvrent la compétition sportive). Sans attestation précisant cette couverture, la cotisation minimum doit être souscrite (**Assurance A prévue dans nos tarifs**, les autres options en compléments sont à régler en plus).
2. Photos : **2** (merci de préciser au dos le nom et la catégorie)
3. Fiche de renseignements du Club
4. Cotisation (voir tableau ci-dessous)
5. Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille (**pour ceux nés en 1999**)
6. Merci de remplir la partie **surclassement** sur la demande de licence pour **les joueurs 2ème année** de chaque catégorie (U15 et U17) + **pour tous les U18 (année de naissance en 2000)**.

ATTENTION POUR VALIDER LES SURCLASSEMENTS, LE CERTIFICAT MEDICAL RESTE OBLIGATOIRE.

Nouveaux licenciés :

En plus des documents ci-dessus, un certificat médical doit être porté sur le document de licence et une pièce d'identité doit être transmise (livret de famille ou carte d'identité).

Année de naissance	Catégories	UJAP		EBQC (filles de U13 à U20)		Droits de mutation	Licence T (prêt de joueur)
		Avant le 1 juillet	Après le 1 juillet	Avant le 1 juillet	Après le 1 juillet		
2012-2011	U7		155			Gratuit	Gratuit
2010-2009	U9		180				
2008-2007	U11		180				
2006-2005	U13		180		160		
2004-2003	U15		185		165	53	96
2002-2001	U17		190		170	75	140
2000-1999-1998	U20	Moins 10 euros	190	Moins 10 euros	170	75	140
1996 et avant			200		180	75	140
	Loisirs		110				
	Dirigeant non joueur	80					

Cette année, la licence UJAP comprend la tenue de match aux couleurs du club (tenue blanche).

Tous (tes) les joueurs (ses) peuvent effectuer leur inscription **avant le 1er juillet 2017** et bénéficier ainsi d'une réduction de **10 euros** sur le prix de sa licence.

Autres réductions : 15 euros sur la 2^{ème} inscription, 20 euros sur la 3^{ème} et 25 euros sur les suivantes.

Aucune demande de licence ne sera acceptée sans le règlement correspondant

Modes de paiement possibles : Espèces, Chèque (s), Chèques vacances,

Merci d'indiquer au dos des chèques et chèques vacances le nom du licencié et sa catégorie.

Pour tous renseignements sur les inscriptions merci d'adresser un mail à l'adresse suivante : ujapbasket@gmail.com

Pour l'organisation des entraînements vous pouvez joindre Hans LHERMITTE au 06.81.20.02.75